

## PRÉFET DE L'INDRE

# DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Arrêté du 21 avril 2015 portant désignation des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Indre

La directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations du département de l'Indre,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9 bis, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, notamment son article 15;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté n° 2015069-0012 du 10 mars 2015 relatif au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Indre;

Vu l'arrêté n° 2015070-0007 du 11 mars 2015 fixant la composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Indre;

Vu les désignations des représentants titulaires et suppléants par les organisations syndicales ayant obtenu des sièges au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail,

#### Arrête:

# Article 1er

Sont nommés représentants de l'administration au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Indre :

- Mme Anne DUFOUR, directrice départementale, présidente;
- M. Philippe GOUT, secrétaire général.

### Article 2

Sont désignés représentants des personnels au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Indre :

En qualité de membres titulaires :	En qualité de membres suppléants :
Mme Nelly DEFAYE - UNSA	
Mme Fadila MAMOUNI - UNSA	
M. Pascal BIRBA - FO	Mme Céline IMBERDIS - FO
Mme Nadège DESMARETZ - FO	Mme Virginie LHERM - FO

#### Article 3

L'arrêté n° 2013170-0005 du 19 juin 2013 portant désignation des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Indre est abrogé.

### Article 4

Le secrétaire général de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Indre est chargé de la mise en œuvre du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Indre.

Fait à Châteauroux, le 21 avril 2015,

Pour la directrice départementale, le directeur-adjoint

**Gérard TOUCHET**